

APPEL À CONTRIBUTIONS
« Le collectif et le collaboratif dans les pratiques curatoriales »
Vendredi 22 mai 2020, Cité internationale des arts, Paris

Cet **appel à contribution** a pour objectif de solliciter des chercheurs·ses concerné·e·s par les pratiques partagées du *curating* qui conduisent à la production d'un territoire de travail commun (collectives ou émanant d'initiatives individuelles).

Organisation de l'évènement :

Marianne Derrien (C-E-A, association française des commissaires d'exposition en résidence à la Cité internationale des arts) & **Nathalie Desmet** (Laboratoire des Arts des images et arts contemporains (AIAC), équipe d'accueil Esthétique, Pratique et Histoire des arts (EPHA), université Paris 8 Vincennes - Saint Denis).

La journée est prévue le **vendredi 22 mai** dans l'**auditorium de la Cité internationale des arts** (Pont Marie), résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines.

DATE LIMITE DES CANDIDATURES : LE 5 AVRIL 2020

Trois axes principaux de développement seront à envisager :

Axe 1 : Auctorialité et autorité partagée

Si le terme curateur·rice est largement adopté aujourd'hui pour désigner un auteur·rice qui opère des processus de sélection en vue de produire du contenu et du savoir situé, nous pouvons nous demander ce qu'il en est de l'autorité partagée dans les pratiques collectives et collaboratives. Comment construit-on de nouvelles connaissances à plusieurs, comment gère-t-on les avis divergents ? Comment penser la place des voix qui peuvent révéler des différences socio-culturelles ou socio-économiques importantes ?

L'une des conditions de la réussite de ce genre de projet dans la construction de nouveaux savoirs semble être liée à une ouverture absolue à toutes les subjectivités, au recueil de la parole du non puissant, celui qu'on n'écoute généralement pas. Peut-on encore parler d'auctorialité ? Quels seraient les marqueurs d'une autorité à l'origine de ces projets ? Faut-il les abandonner au nom d'une autorité partagée ou d'une communauté ?

Axe 2 : La création du commun et ses méthodes

Comment s'organisent ces structures collectives et collaboratives ? Comment travaillent-elles ? Motivées par la nécessité politique de créer en commun, elles construisent de nouvelles méthodes, de nouveaux outils de travail et de nouvelles procédures. Quels sont-ils ?

Le collaboratif apparaît également comme étant le nouveau mot d'ordre d'organisations plus instituées, mais à quelles conditions travailler en commun signifie-t-il produire de l'action commune ? Créer du commun implique un décloisonnement, une nécessaire sortie hors du milieu de l'art. Quelle zone partagée est-il alors possible de construire ?

Vanessa Joan Müller note que la collaboration étroite qui est parfois faite avec des communautés locales fait surtout apparaître la disparition des forums qui existaient autrefois^[1]. Ces pratiques donnent en effet une place importante au discursif et à la parole et permet d'associer des contributeurs nouveaux dont l'activité principale n'est pas forcément liée au monde de l'art.

Leurs formes, en donnant une place plus importante au collectif, permet de s'inscrire dans un projet démocratique. On peut également s'interroger sur les similitudes que ces formats ont avec les méthodes et les objectifs de l'éducation populaire.

[1] Vanessa Joan Müller, « Relays », *The Exhibitionist* n°4, 2011, p. 66-70

Axe 3 : Critique institutionnelle, contre-pouvoir ou absorptions de la critique

Ces pratiques curatoriales sont souvent considérées comme des moyens de contrer l'instrumentalisation des politiques culturelles. Elles constituent également parfois, dans des endroits où les institutions ou les universités sont inexistantes ou assujetties à des systèmes politiques conservateurs, les seuls espaces de discussions et de transmissions ouverts.

La question de savoir si ce type de pratique est le seul moyen de maintenir un discours curatorial indépendant, hors de l'institution, ou si son existence dans l'institution permet d'exercer un contre-pouvoir, est à discuter.

Certaines pratiques d'actions collectives et collaboratives s'insèrent en effet dans des manifestations plus établies ou plus institutionnelles, comme la Documenta ou certaines éditions de la Biennale de Venise ont pu le montrer.

Elles sont parfois considérées comme étant le résultat d'une absorption de la critique institutionnelle, la critique de l'institution si bien intégrée par elle-même que son ouverture devait nécessairement donner lieu à des espaces de débats et de discussions plus adaptés que l'exposition. Cette critique peut même devenir pour certains l'espace commun à construire dans l'institution. L'exemple de Charles Esche avec la programmation du Rooseum montre cette volonté de collusion de la critique et de l'institution en cherchant à faire de son espace un lieu de « déviation démocratique ». Il encourage cette dernière à développer ses « acteurs sociaux » et à inventer de nouvelles formes d'échanges avec la communauté, ceci en promouvant l'hospitalité, en s'inscrivant dans un contexte local plutôt qu'international et en cultivant une liberté qui encourage la « diversité d'opinions, l'incohérence, l'incertitude et des résultats imprévisibles[1] ».

Ces initiatives, décrites sous le terme de nouvel institutionnalisme, sont cependant rares, elles doivent être mises en regard d'une possible instrumentalisation. Comme Claire Bishop le mentionnait déjà en 2007, l'effet social peut même devenir un critère de performance permettant à certains politiques de juger de la qualité des projets[2] et par conséquent de ventiler les subventions en fonction de l'utilité politique de ceux-ci.

À quelles conditions ces pratiques peuvent-elles encore constituer un contre-pouvoir ? Dans un contexte d'utilité sociale, la dimension artistique peut-elle être maintenue ?

[1] Charles Esche, « Possibilité, art et déviation démocratique. Le Rooseum comme Kunsthalle régionale dans une petite ville suédoise » (Traduit par Yasemin Vaudable), « What's the Point of Art Centres Anyway? Possibility, Art, and Democratic Deviance, » *republicart*, Avril 2004, [en ligne] http://www.republicart.net/disc/institution/esche01_en.htm

[2] Claire Bishop, « The Social Turn: Collaboration and Its Discontents », dans Margriet Schavemaker et Mischa Rakier, *Right About Now: Art and Theory Since the 1990s*, Amsterdam, Valiz, 2007, p. 58-68.

Les thématiques suivantes pourront entrer dans la problématique :

Les collectifs de curateurs et d'artistes-curateurs • Place de l'action collective dans le travail des curateurs.trices • Coopération et collaboratif dans le *curating* • Outils, dispositifs et méthodes • Le droit et l'œuvre collective • L'exposition ou la production curatoriale pensée comme un commun • Dimension politique du *curating* collectif • Histoire des pratiques collectives du commissariat d'exposition • Communautés de pratique des curateurs.trices (mise en réseau et en commun des expériences)

Modalités de contribution :

Les propositions de communication et de publication devront comporter un résumé de l'intervention (2000-3000 caractères) suivi d'une courte présentation de l'auteur.e. Les interventions seront de 20 minutes. Elles devront être adressées **avant le 5 avril 2020** aux adresses suivantes :

nathalie.gm.desmet@gmail.com et paris8iscuratorial@gmail.com

Elles seront étudiées par le comité de sélection des propositions qui donnera son avis le 10 avril 2020. Les frais de transport des intervenants seront pris en charge par l'université Paris 8, la rémunération des contributions sélectionnées sera prise en charge par C-E-A.

Comité de sélection des propositions :

Damien Airault, commissaire d'exposition, doctorant en arts plastiques, à l'université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis / **Fabienne Bideaud**, commissaire d'exposition, chargée de cours invitée à l'université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis dans le cadre d'un partenariat avec C-E-A / **Théo-Mario Coppola**, curateur et écrivain d'arts, vice-président de C-E-A / **Jérôme Cotinet-Alphaize**, commissaire d'exposition, président de C-E-A / **Fabien Danesi**, maître de conférences en arts plastiques à l'université Picardie Jules Verne à Amiens et curateur associé au Palais de Tokyo / **Marianne Derrien**, commissaire d'exposition, vice-présidente de C-E-A, chargée de cours à l'École des arts de la Sorbonne – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / **Nathalie Desmet**, maîtresse de conférences en théorie et pratique de l'art contemporain, université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis / **Sasha Pevak**, curateur, doctorant en arts plastiques, université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. / **Caroline Sebilliau**, docteure en Arts et sciences de l'Art, École des Arts de la Sorbonne - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / **Marion Zilio**, critique d'art et commissaire d'exposition, docteure en esthétique, Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis